

Mairie d'Aumont en Halatte

1, rue Henri Dupriez 60300 AUMONT en HALATTE Téléphone : 03 60 46 18 84

> Département de l'Oise Arrondissement de Senlis

Compte rendu conseil municipal du 27 septembre 2021

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni le 27 septembre 2021 à 19h30 sous la présidence de Madame Christel JAUNET, Maire.

Présents :	Mesdames DEL RIO, JAUNET, CARTON
	Messieurs MORIN, BLANC, GUERDA, GROSPIRON
Absents	Mesdames DIVAY (pouvoir à Mme CARTON), BOUTOILLE (pouvoir à
excusés :	Mme DEL RIO), CORMARY.
	Monsieur MARVILLE.

Constatant que le quorum est atteint, madame le maire ouvre la séance à 19h35.

1) DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

A l'unanimité Mme Jaunet est élue secrétaire de séance.

2) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31/05/2021.

Le compte rendu du conseil municipal du 31/05/2021 est approuvé à l'unanimité.

3) REMISE EN ETAT DU TERRAIN DE FOOTBALL:

Mme Jaunet indique que le contrôle de sécurité des équipements sportifs a mis en évidence plusieurs problématiques liés aux équipements sportifs. Ceux-ci sont en effet anciens et vétustes. Afin de se mettre en conformité, des devis ont été demandés.

La **société Marty** nous a déjà remis le sien pour un montant de 11 000€.

Les buts et le panier de basket seront remplacés ; un filet et un grillage seront posés afin que le ballon ne détruise plus le grillage du voisin et ne se retrouve plus dans son jardin, incitant les enfants à escalader son grillage pour le récupérer.

Un second devis a été demandé à la société **Casal Sport**, le devis le plus adapté sera choisi.

A l'unanimité le conseil accepte la proposition de remise en état des équipements sportifs.

4) REMISE EN ETAT DU TERRAIN DE TENNIS :

Un devis a été demandé à la **société EMN** pour un mont de 7848€ Le conseil valide à l'unanimité la remise en état du tennis.

5) SUBVENTION BIBLIOTHEQUE POUR TOUS:

La demande de subvention de la Bibliothèque s'élève à 2500€. A l'unanimité le conseil accepte de verser cette subvention

6) QUESTIONS DIVERSES:

• Secrétaires de mairie :

Mme le Maire informe le conseil que Mme Pillon a demandé sa mutation, le poste sera donc vacant. Cela va nous permettre de recruter une nouvelle secrétaire. A ce jour, nous n'avons pas de candidatures de secrétaires expérimentées mais une candidature retient notre attention, il s'agit d'une personne ayant travaillé comme vacataire à la préfecture et elle bénéficie de très bonnes lettres de recommandations. Lors de l'entretien, elle nous a semblé motivée, organisée et débrouillarde. Un contrat d'essai de 3 mois va lui être proposé.

• Affaire Medjahed:

Nous sommes actuellement en médiation avec M. Medjahed via nos avocats respectifs pour la reconstruction d'une serre sans autorisation. En revanche nous constatons que Mr Medjahed continue à modifier ses installations sans qu'aucune déclaration d'urbanisme ne soient déposées en Mairie. Certaines modifications se situent sur des parcelles concernées par la DUP de protection des forages de la ville de Senlis et nous avons donc informé Senlis de ces infractions. Un nouveau point va être fait avec notre avocat le 7 octobre 2021.

La séance est levée à 20h30.

Christel JAUNET Maire